

DIPLOME DE FORMATION CONTINUE EN ACTION HUMANITAIRE



4^{ÈME} SESSION – 2002

Dossier d'inscription à renvoyer d'ici au 31 juillet 2001 à l'adresse suivante:

Programme plurifacultaire Action Humanitaire – CMU
Avenue de Champel 9
CH-1211 Genève 4
e-mail. ppah@unige.ch

S.V.P. à remplir en lettres majuscules *à cocher*

Madame Monsieur

Nom: Prénom:

Date de naissance (jour/mois/année). Nationalité:

Langue maternelle: Autres langues parlées:

Formation initiale:

Profession:

Activité actuelle:

Domaine d'activité dans le domaine de l'action humanitaire:

Nbre d'années de travail dans le domaine de l'action humanitaire:

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

COORDONNÉES PRIVÉES

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL: privée professionnelle
(cocher une seule case)

JE SOUHAITE PARTICIPER AU:

Diplôme de formation continue en action humanitaire (5 modules + un mémoire)
et m'engage à verser la somme de CHF 15'000.- dès réception de la confirmation de mon inscription.

JE SOUHAITE PARTICIPER AU:

Module 1 (USD 4'000.-) Module 2 (CHF 4'000.-) Module 3 (CHF 4'000.-) Module 4 (CHF 4'000.-) Module 5 (CHF 4'000.-)
et m'engage à verser la somme correspondant à chaque module dès réception de la confirmation de mon inscription

S.V.P. veuillez joindre curriculum vitae, lettre de motivation manuscrite, lettres de recommandation de 2 personnes de référence, copies des diplômes et certificats de travail.

Date: Signature:

modules thématiques

MODULE 3

8 avril – 4 mai 2002

GESTION D'UNE CRISE HUMANITAIRE

(en collaboration avec le CICR)

Elaboré conjointement avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR), ce module présente des méthodes de gestion d'une crise humanitaire quelle qu'en soit l'origine (conflits armés, catastrophes naturelles ou technologiques), qui doivent permettre de :

- identifier les problèmes principaux et ses composantes;
- décrire les populations à risque, leurs capacités et leurs vulnérabilités;
- mesurer l'ampleur des problèmes;
- établir des priorités d'action;
- élaborer des alternatives d'intervention et les comparer les unes aux autres;
- élaborer une stratégie de préparation;
- traduire cette stratégie en programmes d'action;
- négocier la réalisation de ces programmes et les mener à bien,
- évaluer les actions, les programmes et les stratégies.

L'enseignement fait appel à des notions-clés issues de multiples domaines, tels que la démographie, l'épidémiologie, la nutrition, le génie sanitaire, le droit international humanitaire, les sciences de la terre, la géomatique, la politique, l'anthropologie.

Par ailleurs, comme les organisations humanitaires se trouvent confrontées à des problèmes spécifiques de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, sécurité, état de santé du personnel), de coordination entre acteurs, de diffusion de l'information au sein et à l'extérieur de l'organisation, ainsi qu'à la pression des bailleurs de fonds privés ou publics, ces thèmes seront traités à l'occasion d'analyses de cas.

MODULE 4

6 mai – 1^{er} juin 2002

URGENCE ET DÉVELOPPEMENT

(en collaboration avec l'IUED)

Les questions liées à l'urgence et au développement ont été pensés et pratiqués par des acteurs sociaux et des organismes ayant différents objectifs et méthodes d'intervention. Aujourd'hui, on tente de coordonner les actions des organisations humanitaires en construisant des collaborations avec des acteurs sociaux engagés dans des actions relevant d'une logique dite du développement.

Ce module vise à renforcer les capacités des participant(e)s à :

- identifier les acteurs sociaux de l'humanitaire et du développement et analyser leurs comportements;
- utiliser des outils méthodologiques des approches de renforcement institutionnel dans la coopération au développement;
- surmonter les présupposés, lieux communs et représentations liés à l'humanitaire et au développement;
- tenir compte des interactions entre actions d'urgence et processus de développement;
- rechercher les causes de la séparation entre la gestion des actions d'urgence et la gestion des actions de développement et trouver les moyens de les relier l'une à l'autre;
- appliquer quelques modalités de prévention des crises par un processus de développement.

ENSEIGNEMENT INTERACTIF ET VARIÉ

- Lectures
- Séminaires
- Conférences
- Etudes de cas
- Résolution de problèmes



© LE CI



Azərbaycan 1997 - © CICR - Photo Bons He

MODULE 5**ACTION SOCIALE ET ACTION HUMANITAIRE**
(en collaboration avec des Institutions genevoises, suisses, européennes)

3 juin – 29 juin 2002

Ce module pose le lien entre l'action humanitaire et l'action sociale dans les pays, zones du «nord» en interrogeant les liens aux pays, zones du «sud». Elle vise une ouverture locale, suisse, européenne et intercontinentale, dans la mesure des moyens disponibles.

Cinq axes structurent le module 5 :

- prendre en compte la profondeur historique, géographique, la matérialité des conditions d'existence des usagers, des professionnels;
- établir la genèse, l'analyse critique des définitions respectives construites historiquement par les pratiques de l'action sociale (santé, social) et de l'action humanitaire ainsi que les liens, questions, tensions, contradictions existant entre ces deux domaines d'action, de savoirs, d'expériences;
- partir de l'action (sous ses deux formes : sociale et humanitaire) des usagers professionnels et de leurs contraintes (naturelles, économiques, politiques, culturelles, institutionnelles, etc.). La formation du module 5 se veut centrée sur les acteurs et les logiques institutionnelles et les liens à la Cité;
- mettre l'accent, dans le processus pédagogique individuel / de groupe, sur un travail d'observation, d'analyse et d'évaluation, sur la formation épistémologique, méthodologique et éthique, artistique;
- consolider un réseau existant pour lier les pratiques professionnelles, de citoyenneté et les enseignements universitaires et aussi entre l'enseignement et la recherche.

Des thèmes sont abordés, des terrains explorés (le choix des thèmes est fait d'année en année) :

- la précarité et l'exclusion, leur lien avec des logiques de protection et de contrainte de l'Etat et du Service public : les mécanismes économiques, politiques, sociaux, culturels;
- la détention ou privation de liberté, la torture, la définition de la pénalité, les droits fondamentaux dans ce secteur : son origine, son contexte juridique, ses conditions, notamment en ce qui concerne l'hygiène et la santé, la détection des mauvais traitements et les mesures à prendre dans ce domaine. Cette partie comprend la visite structurée de lieux de détention;
- la place du travail, le chômage, le droit du travail, les politiques sociales et les droits sociaux;
- la situation des femmes (place, statut, formation, violence, rapports de genre, etc.);
- la situation des migrants : le contexte européen actuel, les aspects juridiques, les relations interculturelles, la discrimination et l'intolérance, l'accès aux droits, l'intégration et la santé, la clandestinité, les renvois forcés, etc.
- la situation des groupes les plus précarisés (vieux, malades du SIDA, malades psychiques, chômeurs de longue durée, illettrés, personnes sans formation, etc.).

SEMAINE CONCLUSIVE

31 juin – 6 juillet 2002

MODULE 6**PRÉPARATION DU MÉMOIRE**

juillet - fin décembre 2002

Cette partie permet aux participant(e)s de se consacrer à leur travail de mémoire. Deux formules peuvent être envisagées : soit un travail de recherche théorique soit un travail de recherche théorique basé sur un stage pratique au sein d'une organisation qui œuvre dans le domaine de l'action humanitaire ou sur l'évaluation d'une activité déjà accomplie.

Le travail de recherche théorique pourra être basé notamment sur des observations sur le terrain, une enquête auprès des différents acteurs dans le domaine de l'action humanitaire, une étude sur la représentation médiatique de l'action humanitaire, une étude sur les bases légales de l'action humanitaire ou une recherche dans le domaine des catastrophes naturelles.

L'étudiant peut également proposer de faire un travail de recherche sur la base d'un stage auprès d'une organisation active dans le domaine humanitaire. Le stage doit avoir une durée minimum de deux mois. Une personne responsable du stage au sein de l'organisation doit être désignée et le stagiaire sera suivi en parallèle par un superviseur extérieur, nommé par le Comité directeur.

Ce travail de recherche peut également s'appuyer sur une activité à laquelle il a été associé antérieurement en appliquant des méthodes d'évaluation reconnues par les différentes disciplines, à savoir l'efficacité, l'impact, l'atteinte des objectifs fixés, les effets non désirés, le coût-bénéfice, etc. D'autres études basées sur une expérience antérieure pourraient être envisagées sur des thèmes spécifiques tels que l'insertion et l'interaction des migrants, la perception d'une intervention humanitaire par la population locale, les relations entre une organisation humanitaire et les bailleurs de fonds, la gestion des ressources humaines, les entretiens avec les personnes détenues, l'intervention humanitaire auprès des enfants, etc.

THÉMATIQUES TRANSVERSALES

21 janvier – 6 juillet 2002

Un enseignement hebdomadaire d'une demi-journée sur l'ensemble des modules permettra d'aborder l'actualité humanitaire selon différentes perspectives. Les thèmes retenus sont les suivants : environnement et action humanitaire / système mondial et action humanitaire / santé publique et action humanitaire / philosophie, éthique, épistémologie de l'action humanitaire.

modules thématiques

MODULE 3

8 avril – 4 mai 2002

GESTION D'UNE CRISE HUMANITAIRE (en collaboration avec le CICR)

Elaboré conjointement avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR), ce module présente des méthodes de gestion d'une crise humanitaire quelle qu'en soit l'origine (conflits armés, catastrophes naturelles ou technologiques), qui doivent permettre de :

- identifier les problèmes principaux et ses composantes;
- décrire les populations à risque, leurs capacités et leurs vulnérabilités;
- mesurer l'ampleur des problèmes;
- établir des priorités d'action;
- élaborer des alternatives d'intervention et les comparer les unes aux autres;
- élaborer une stratégie de préparation;
- traduire cette stratégie en programmes d'action;
- négocier la réalisation de ces programmes et les mener à bien;
- évaluer les actions, les programmes et les stratégies.

L'enseignement fait appel à des notions-clés issues de multiples domaines, tels que la démographie, l'épidémiologie, la nutrition, le génie sanitaire, le droit international humanitaire, les sciences de la terre, la géomatique, la politique, l'anthropologie.

Par ailleurs, comme les organisations humanitaires se trouvent confrontées à des problèmes spécifiques de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, sécurité, état de santé du personnel), de coordination entre acteurs, de diffusion de l'information au sein et à l'extérieur de l'organisation, ainsi qu'à la pression des bailleurs de fonds privés ou publics, ces thèmes seront traités à l'occasion d'analyses de cas.

MODULE 4

6 mai – 1^{er} juin 2002

URGENCE ET DÉVELOPPEMENT (en collaboration avec l'IUED)

Les questions liées à l'urgence et au développement ont été pensés et pratiqués par des acteurs sociaux et des organismes ayant différents objectifs et méthodes d'intervention. Aujourd'hui, on tente de coordonner les actions des organisations humanitaires en construisant des collaborations avec des acteurs sociaux engagés dans des actions relevant d'une logique dite du développement. Ce module vise à renforcer les capacités des participant(e)s à :

- identifier les acteurs sociaux de l'humanitaire et du développement et analyser leurs comportements;
- utiliser des outils méthodologiques des approches de renforcement institutionnel dans la coopération au développement;
- surmonter les présupposés, lieux communs et représentations liés à l'humanitaire et au développement;
- tenir compte des interactions entre actions d'urgence et processus de développement;
- rechercher les causes de la séparation entre la gestion des actions d'urgence et la gestion des actions de développement et trouver les moyens de les relier l'une à l'autre,
- appliquer quelques modalités de prévention des crises par un processus de développement.

ENSEIGNEMENT INTERACTIF ET VARIÉ

- Lectures
- Séminaires
- Conférences
- Etudes de cas
- Résolution de problèmes



© LE CARÉ



Azerbaïdjan 1997 - © CICR - Photo Boris Heger